

L'ENSA Strasbourg recrute, pour l'année universitaire 2026-2027

Un.e Maître de Conférence Associé.e HCA à 100%

Intitulé du poste :

Maître de Conférence Associé des ENSA 100%
Année universitaire 2026-2027
320 heures équivalent TD
Groupe de Discipline : HCA

Catégorie statutaire :

Maître de Conférence Associé des ENSA
Contrat ministère de la Culture
Durée d'un an renouvelable

Domaine(s) Fonctionnel(s) : *Enseignement supérieur – Recherche*

Emploi Type : *RCH03B*

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : STRASBOURG
Adresse : 6-8 boulevard WILSON – BP 10037 – 67068 Strasbourg Cedex

Missions et activités principales :

L'ENSA-Strasbourg recrute un.e maître.sse de conférences en histoire et cultures architecturales (HCA). À l'ENSAS, le champ HCA est structuré par des apports fondamentaux répartis sur les années du cycle Licence, permettant d'offrir, après un préambule sur le XXe siècle en semestre 1, un panorama chronologique de l'Antiquité à nos jours sur l'histoire de l'architecture et de la ville afin de fournir de grands repères de connaissances. Le champ contribue aussi fortement à l'initiation à la recherche en Master ainsi qu'à la formation doctorale en histoire de l'architecture et de la ville.

La personne recrutée devra intervenir tant en cycle Licence dans les travaux dirigés d'histoire, qu'en cycle Master, pour l'encadrement du mémoire et pour les séminaires thématiques. En Licence 1, des interventions seront faites au sein des travaux dirigés (en L1 et L2). En Master, il s'agit de s'impliquer notamment en binôme dans un atelier du pôle « Urbanité et architecture en transition » afin de transmettre des méthodes d'enquête historique en lien avec des enjeux contemporains.

La personne recrutée sera amenée à intervenir au sein d'autres enseignements : notamment en licence dans les enseignements de représentation et, en Master, en appui d'ateliers de conception et d'enseignements inscrits dans l'axe « Temporalité, héritages et transformation », qui vise à fédérer les enseignements touchant à l'histoire, au patrimoine et aux enjeux de transformation des sites et édifices existants. Elle pourrait aussi être amenée à intervenir dans le cadre du Master « Architecture et Archéologie ».

Au regard de son service d'enseignement, il sera également attendu une implication au sein des instances et commissions de l'ENSAS qui veille à un renforcement de la coordination pédagogique en dialogue avec la CFVE et de la cohérence scientifique avec la CR : coordinations pédagogiques, équipes collégiales, commissions thématiques, comités de rédaction, séminaires pédagogiques et organisation d'événements scientifiques.

Charges pédagogiques :

- En cycle Licence :
 - o UEL 113A : suivi d'un groupe d'étudiants pour les travaux dirigés d'histoire en Licence 1 (« Espaces, architectures et villes : une introduction historique »). (TD, 24h)
 - o UEL 221B (TD) : cours de représentation de l'architecture (approfondissement) (TD, 20h)
 - o UEL 223A (TD) : suivi d'un groupe d'étudiants pour les travaux dirigés d'histoire en Licence 2 « Espaces, architectures et villes : une introduction historique ». (TD, 12h)
 - o UEL 222C (TD) : relevé d'architecture (TD, 30h)
 - o UEL 323B (TD) : Encadrement d'un groupe d'étudiants dans le cadre du rapport d'études (TD, 12h)
- En cycle Master :
 - o Suivi de mémoires au sein du pôle « Urbanité et architecture en transition » (TD 144h).
 - o Animation et coordination d'un Séminaire thématique de Master en lien avec l'axe « Temporalités, héritages et transformations », en anglais (TD 48h).
 - o Participation à un atelier de master de conception architecturale / ou à la semaine interdisciplinaire (environ 30h).

L'enseignant.e recruté.e sera également invité.e à participer à la formation doctorale et aux débats des séances mensuelles du séminaire doctoral de l'ENSAS "Histoire du présent" (animé par les doctorant.es des enseignant.es HDR AMUP/ARCHE).

Selon ses compétences, l'enseignant.e recruté.e pourra participer aux enseignements du Master « Architecture et Archéologie », cohabilité par l'ENSAS et la Faculté de Sciences historiques de l'Unistra.

Autres activités :

- Participer au suivi des travaux d'étudiants
- Participer aux jurys d'atelier
- Participer aux réunions de coordination du semestre de l'équipe d'enseignement du projet.
- Participer à la vie institutionnelle de l'établissement (instances, journées portes ouvertes, jurys d'admission...)
- Collaborer avec les services administratifs pour la mise en œuvre du programme pédagogique

Compétences principales mises en œuvre :

Titres ou diplômes requis : Doctorat (histoire, histoire de l'architecture ou histoire de l'art)

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Outre ses qualifications universitaires (doctorat), la personne recrutée aura de surcroît une expérience de l'enseignement de l'histoire de l'architecture, ainsi qu'une expérience dans la recherche.

Points d'attention :

- **Un enseignant actuellement en CDI à l'ENSAS devra démissionner pour pouvoir occuper un poste de MCA, sans garantie de pouvoir être à nouveau réemployé sous ce statut par l'ENSAS.**

Savoir-faire

- Capacité à s'inscrire dans une organisation existante
- Savoir s'inscrire dans la stratégie de l'établissement
- Capacité à pratiquer et susciter des croisements disciplinaires et du travail en équipe
- Savoir faire preuve de veille et d'anticipation
- Capacité à s'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Savoir gérer les relations avec les étudiant.e-s
- Capacité à conduire des projets pédagogiques
- Savoir prendre en compte les enjeux sociétaux et les traduire dans les contenus pédagogiques
- Savoir utiliser les outils informatiques et logiciels utiles et nécessaires (dont usage de la visioconférence)

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'équipe et du collectif
- Sens des relations humaines
- Sens de la pédagogie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Établissement centenaire et l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) forme des architectes capables d'imaginer et de construire la ville de demain.

Son implantation à Strasbourg, au cœur de l'Europe, lui confère un cadre culturel et architectural unique, propice aux échanges internationaux et à une réflexion transfrontalière sur l'urbanisme et l'architecture. Par ailleurs associée à l'Université de Strasbourg, l'ENSAS bénéficie d'un environnement universitaire d'excellence, où la formation se nourrit des dynamiques de la recherche et de l'innovation.

Face aux défis contemporains, l'ENSAS se distingue par une approche pluridisciplinaire, de la Licence au Doctorat, intégrant les transformations urbaines, environnementales et sociales. Son enseignement s'appuie sur les laboratoires de recherche AMUP (UR 7309) et ARCHE (UMR 3400), ainsi que sur une forte implication dans des réseaux internationaux explorant des thématiques clés telles que la ville en transition, la ruralité et la mutation du patrimoine.

L'internationalisation est au cœur de son projet. L'ENSAS propose deux doubles masters franco-allemands et développe plus de 40 accords d'échanges en Europe et au-delà.

Innovante et engagée, elle propose des Masters spécialisés en architecture et archéologie, et en urbanisme et aménagement, ainsi qu'un parcours en formation continue menant au diplôme d'État d'architecte, et l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Chiffres clés : 780 étudiants ; 90 enseignants ; 45 personnels administratifs et techniques

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'ENSA Strasbourg

Liaisons fonctionnelles principales :

Directrices adjointes (ressources et études), Responsable administrative de la recherche, Responsable du développement et de la communication, Responsable relations internationales.

Nature et durée du contrat :

Contrat ministère de la Culture à durée déterminée d'une année à 100%.

Contrat du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Rémunération : Selon grille des MCFA et reprise d'ancienneté. Un état des services est à joindre pour le calcul de la reprise d'ancienneté en cas de recrutement.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Au-delà des 320 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté sera, en tant que maître de conférences associé, sollicité dans le cadre de ses obligations de services (une journée dans le cadre des entretiens d'admission des étudiants qui se dérouleront en mai 2027 ; journée portes ouvertes ; participation à des jurys ; participation aux instances ...)

Dossier de candidature :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la **situation professionnelle actuelle du candidat**.
- Une note pédagogique mettant en évidence les aptitudes et les expériences d'enseignement et cas échéant de recherche du/de la candidat-e en lien avec les enseignements demandés.
- Un dossier de travaux, publications et d'interventions pour illustrer la démarche pédagogique développée dans la note pédagogique.

Afin de permettre l'étude de recevabilité administrative de votre candidature :

- Une copie de votre pièce d'identité
- Copie de la carte vitale ou attestation sécurité sociale
- Diplôme le plus élevé
- RIB personnel avec IBAN et BIC
- État signalétique des services du service national OU certificat de participation de la journée défense et citoyenne
- Documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable...)
- **Pour les ressortissants hors UE :**
 - o Titre de séjour valant autorisation de travail pour les étrangers hors UE OU autorisation provisoire
 - o Document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine
 - o Équivalent du casier judiciaire : bulletin N° 2 ou à défaut, attestation sur l'honneur

Dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2026 – 23h59. Les candidatures sont à adresser par courriel à recrutement@strasbourg.archi.fr

Les candidats dont les dossiers seront retenus seront reçus pour un entretien à partir du 22 juin 2026.

Contacts pour informations :

recrutement@strasbourg.archi.fr